



Validité de la carte d'identité

Par Louve

Bonjour,

Je souhaite intégrer une formation sous peu, cependant, je viens de voir que ma carte d'identité n'est plus valide depuis le 11 août 2021. Puis, j'ai vu ceci sur internet:

"Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne : les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures."

Ma carte m'a été délivrée le 12 août 2011, j'étais mineur à ce moment, qu'en est il donc de la durée de validité de ma carte? Est ce que cet allongement me concerne ou fallait il que je sois majeur au moment de la délivrance de ma carte?

Merci

Par janus2

Bonjour,

La réponse est dans votre question :

les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures."

Il faut avoir été majeur au moment de la délivrance de la CNI.